



COUR INTERNATIONALE DE JUSTICE

Palais de la Paix, Carnegieplein 2, 2517 KJ La Haye, Pays-Bas
Tél : +31 (0)70 302 2323 Télécopie : +31 (0)70 364 9928
Site Internet : www.icj-cij.org

Communiqué de presse

Non officiel

N° 2011/29

Le 27 septembre 2011

Visite du premier ministre du Viet Nam, S. Exc. M. Nguyen Tan Dung, à la Cour internationale de Justice

LA HAYE, le 27 septembre 2011. Le premier ministre de la République socialiste du Viet Nam, S. Exc. M. Nguyen Tan Dung, a effectué aujourd'hui une visite au siège de la Cour internationale de Justice (CIJ), organe judiciaire principal des Nations Unies, au Palais de la Paix à La Haye.

S. Exc. M. Nguyen Tan Dung, son épouse, et sa suite ont été accueillis à leur arrivée par le président de la Cour, M. le juge Hisashi Owada, et par le greffier, M. Philippe Couvreur.

Le premier ministre et quelques représentants officiels vietnamiens ont été reçus pendant une quinzaine de minutes par le président et le greffier dans la salle de réunion où la Cour se réunit les jours d'audience. A l'issue de cet entretien, S. Exc. M. Nguyen Tan Dung a signé le Livre d'Or de la Cour.

Le premier ministre était accompagné de son épouse et d'une suite comprenant notamment plusieurs ministres de son gouvernement, ainsi que l'ambassadeur de la République socialiste du Viet Nam aux Pays-Bas.

Une photographie de cet événement sera disponible sur le site Internet de la Cour (www.icj-cij.org) à la rubrique «Espace Presse» (multimédia).

La Cour internationale de Justice (CIJ) est l'organe judiciaire principal de l'Organisation des Nations Unies (ONU). Elle a été instituée en juin 1945 par la Charte des Nations Unies et a débuté ses activités en avril 1946. La Cour a son siège au Palais de la Paix, à La Haye (Pays-Bas). C'est le seul des six organes principaux de l'ONU dont le siège n'est pas à New York. La Cour a une double mission consistant, premièrement, à régler, conformément au droit international, les différends d'ordre juridique qui lui sont soumis par les Etats (ses arrêts ont valeur obligatoire et sont sans appel pour les parties concernées) et, deuxièmement, à donner des avis consultatifs sur les questions juridiques qui peuvent lui être posées par les organes de l'ONU et les institutions du système dûment autorisés à le faire. La Cour est composée de quinze juges qui sont élus pour un mandat de neuf ans par l'Assemblée générale et le Conseil de sécurité des Nations Unies. Elle est

assistée par un Greffe, son secrétariat international, dont l'activité a, d'une part un aspect judiciaire et diplomatique, et d'autre part un aspect administratif. Les langues officielles de la Cour sont le français et l'anglais.

Département de l'information :

M. Andreï Poskakoukhine, premier secrétaire de la Cour, chef du département (+31 (0)70 302 2336)

M. Boris Heim, attaché d'information (+31 (0)70 302 2337)

Mme Joanne Moore, attachée d'information adjointe (+31 (0)70 302 2394)

Mme Genoveva Madurga, assistante administrative (+31 (0)70 302 2396)